



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2022-2023

AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉ)

PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

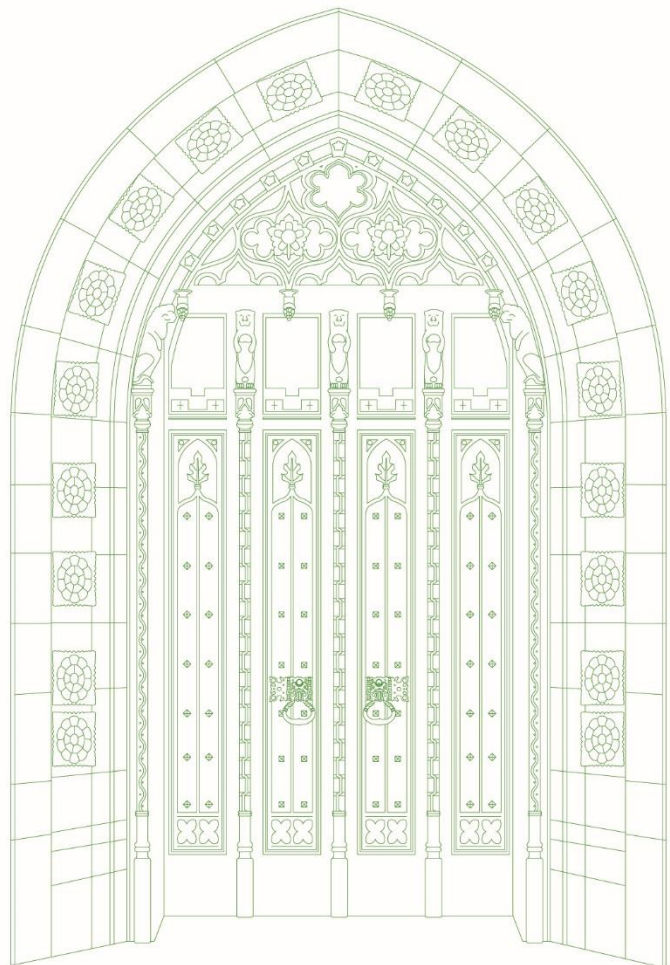


TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA HAUTE DIRECTION	3
1.1 Introduction	3
1.2 Présentation	3
1.3 Risques corporatifs et environnement d'exploitation courant	3
1.4 Faits saillants des résultats trimestriels au 30 juin 2022	3
ANALYSE FINANCIÈRE COMPARATIVE	4
2.1 Analyse des autorisations	4
2.2 Analyse des dépenses	6
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION COURANT	7
TRANSFORMATION OPÉRATIONNELLE	7
Annexe – Renseignements supplémentaires	8

RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA HAUTE DIRECTION

1.1 Introduction

Le *Rapport financier trimestriel* (RFT) est présenté au Bureau de régie interne (Bureau) à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours à ceux du même trimestre de l'exercice précédent. Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

1.2 Présentation

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau. La méthode comptable utilisée par l'Administration de la Chambre pour préparer le RFT diffère légèrement des normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés et utilisées pour la préparation des états financiers vérifiés de fin d'exercice. Le RFT exclut plusieurs dépenses sans incidence sur la trésorerie qui figurent dans les principes comptables généralement reconnus (p. ex. les installations et les services reçus gratuitement); ces dépenses figurent plutôt dans les états financiers fondés sur la comptabilité d'exercice.

1.3 Risques corporatifs et environnement d'exploitation courant

Les effets de l'inflation et des problèmes de la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui sont apparus à la fin de l'exercice précédent, continuent de se faire sentir. L'Administration continuera de surveiller et de mesurer les répercussions sur les opérations en cours et atténuera les risques grâce à de solides pratiques de planification et de gestion financière.

La pandémie de COVID-19 continue d'influer sur les activités, tandis que de nouvelles façons de travailler se développent et que le niveau d'activité s'accroît sur la Colline du Parlement. Les tendances des dépenses peuvent encore changer au cours de l'année alors que l'on s'adapte à un nouveau modèle hybride de travail découlant de la pandémie.

La Chambre a également continué de promouvoir son modèle de prestation de services avec la création d'une nouvelle Équipe du service à la clientèle le 1^{er} avril 2022, l'élaboration du *Plan d'accessibilité 2023-2025* pour assurer la conformité avec la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et le *Règlement canadien sur l'accessibilité*, et la mise en place d'autres améliorations à la sécurité des députés.

1.4 Faits saillants des résultats trimestriels au 30 juin 2022

Les autorisations budgétaires nettes pour l'exercice 2022-2023 totalisent **581,4 M\$**, ce qui représente une augmentation de **20 M\$** (soit 3,6 %) par rapport à 2021-2022.

Les dépenses cumulatives s'élèvent à **127,1 M\$**, soit une augmentation de **6,4 M\$** (soit 5,3 %) par rapport à 2021-2022. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des déplacements (3,9 M\$) alors que le niveau d'activité s'est accru sur la Colline du Parlement.

La Chambre vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires.

ANALYSE FINANCIÈRE COMPARATIVE

2.1 Analyse des autorisations

Les autorisations approuvées de la Chambre des communes pour 2022-2023 s'établissaient à **581,4 M\$** au 30 septembre 2022, ce qui représente une augmentation de **20 M\$** (soit 3,6 %) par rapport à l'exercice précédent (selon le tableau 1).

Les autorisations comprennent les montants suivants :

- 563,0 M\$ provenant du Budget principal des dépenses;
- 18,4 M\$ provenant du Budget supplémentaire des dépenses (B) – un report de fonds du budget de fonctionnement de 2021-2022.

Il convient de noter qu'à sa réunion du 16 juin 2022, le Bureau avait approuvé un report du budget de fonctionnement de 19,2 M\$. Comme la 47^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions sanitaires connexes, et que le financement de 0,8 M\$ lié à la session a été inclus dans le Budget principal des dépenses de 2022-2023, l'Administration de la Chambre a réduit son Budget supplémentaire des dépenses (B) à 18,4 M\$ pour tenir compte du report de fonds du budget de fonctionnement.

À sa réunion du 2 juin 2022, le Bureau a approuvé la tenue de la 49^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, prévue en juillet 2024.

Tableau 1. Comparaison d'une année à l'autre des autorisations approuvées

(en milliers de dollars)

Type	Description	2022-2023	2021-2022	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Déplacement et traitement — Députés et agents supérieurs de la Chambre (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	102 222	100 461	1 761	1,8
Postes législatifs	Cotisations — Comptes ARP et CRP ¹ (en vertu de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i>)	19 800	16 200	3 600	22,2
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	45 697	43 524	2 172	5,0
Postes législatifs	Somme partielle	167 719	160 185	7 534	4,7
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	187 589	185 079	2 510	1,4
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 996	7 715	280	3,6
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	218 077	208 429	9 648	4,6
Postes non législatifs	Somme partielle	413 663	401 224	12 439	3,1
Total		581 381	561 409	19 973	3,6

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

¹ Compte d'allocation de retraite des parlementaires et compte de convention de retraite des parlementaires.

Les changements aux autorisations entre l'exercice 2021-2022 et l'exercice 2022-2023 reflètent une augmentation de 20 M\$ (soit 3,6 %). Cette hausse est principalement attribuable à l'approbation des augmentations économiques pour certains employés de l'Administration (6,4 M\$), aux augmentations liées au coût de la vie pour les députés et des agents supérieurs de la Chambre (6,3 M\$), aux régimes de retraite des députés (3,6 M\$) et à d'autres dépenses détaillées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Augmentation des autorisations (exercice 2022-2023 par rapport à l'exercice 2021-2022)

(en millions de dollars)

Description	Montant
Augmentations économiques approuvées pour certains employés de l'Administration	6,4
Augmentations liées au coût de la vie pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre, y compris le compte de frais de déplacement officiel	6,3
Régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP)	3,6
Systèmes de technologie de l'information et biens acquis pour les installations (Vision et plan à long terme)	2,3
Régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)	2,2
Indemnité de session et rémunérations supplémentaires des députés	1,1
47 ^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	0,8
Soutien du niveau accru d'activité et de fonctionnement des comités	0,8
Budget supplémentaire des dépenses – changement au report de fonds du budget de fonctionnement net	0,7
Renforcement du soutien à la sécurité des députés – fin du financement temporaire approuvé l'année précédente	(4,2)
Total	20,0

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Budget supplémentaire des dépenses (B) – Report de fonds du budget de fonctionnement

Le report de fonds du budget de fonctionnement de la Chambre de 2021-2022 totalise 18,4 M\$.

Une partie de ce report de fonds a été affectée aux budgets de bureau des députés et des agents supérieurs de la Chambre (6,8 M\$) conformément au *Manuel des allocations et des services aux députés*. Un financement de 8,0 M\$ a été approuvé pour divers projets et initiatives des députés. Ces initiatives favorisent l'innovation, appuient le travail parlementaire des députés et aident l'Administration à remplir son mandat d'offrir des services de qualité, personnalisés et simplifiés aux députés. Voici certaines de ces initiatives :

- la gestion du cycle de vie des infrastructures de TI;
- la mise en place d'une solution de gestion des dépenses;
- le soutien de programmes de prévention organisationnels liés à la santé et à la sécurité au travail;
- la création de l'Équipe du service à la clientèle à la Chambre des communes;
- la mise au point du Système de gestion des employés de députés (SGED);
- le renforcement du soutien à la sécurité des députés – Solution de gestion des dossiers;
- les améliorations du Programme d'orientation des députés et de *Source*.

La Chambre vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires.

2.2 Analyse des dépenses

Au 30 juin 2022, les dépenses cumulatives s'établissaient à **127,1 M\$**, alors qu'elles s'élevaient à 120,7 M\$ en 2021-2022 (comme il est indiqué dans le tableau 3), ce qui représente une hausse de **6,4 M\$** (5,3 %). Cette augmentation s'explique essentiellement par :

- une augmentation des frais de déplacement des députés (3,4 M\$) alors que le niveau d'activité s'est accru sur la Colline du Parlement après la pandémie et de ceux des comités, associations parlementaires et échanges parlementaires (0,5 M\$) à la suite de la levée des restrictions de santé publique liées à la COVID-19;
- une augmentation du coût de renouvellement de permis (VPLT) en raison d'un écart temporaire (1,2 M\$) et des coûts de projet de TI (0,4 M\$).

Tableau 3. Comparaison d'un exercice à l'autre des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 juin

(en milliers de dollars)

Type	Description	2022-2023	2021-2022	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Déplacement et traitement — Députés et agents supérieurs de la Chambre (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	22 528	18 946	3 582	18,9
Postes législatifs	Cotisations — Comptes ARP et CRP (en vertu de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i>)	4 074	3 969	105	2,7
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	11 424	10 881	543	5,0
Postes législatifs	Somme partielle	38 026	33 796	4 230	12,5
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	37 804	37 480	324	0,9
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	581	139	442	317,4
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	50 657	49 278	1 380	2,8
Postes non législatifs	Somme partielle	89 043	86 897	2 145	2,5
Total		127 069	120 693	6 376	5,3

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION COURANT

Effets sur les tendances des dépenses

Inflation – La hausse de l'inflation a commencé à se faire sentir sur les dépenses au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent, et son incidence sur les dépenses et la gestion des contrats de fournisseurs s'est accrue davantage en 2022-2023. La Chambre devra s'adapter pour atténuer les effets de la hausse des coûts sur la capacité des députés à servir leurs commettants. Ainsi, en juin 2022, le Bureau a autorisé les députés à porter une partie des coûts de location de leurs bureaux de circonscription au budget central avec un effet rétroactif au 1^{er} avril 2022. Cette décision a aidé à répondre à la croissance du marché de l'immobilier, en donnant aux députés une flexibilité supplémentaire pour servir leurs commettants. On continuera de surveiller l'incidence de la hausse de l'inflation sur les dépenses tout au long de l'année.

Difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale : L'émergence de difficultés dans la chaîne d'approvisionnement mondiale constatées depuis l'automne dernier a entraîné des retards dans la livraison de divers équipements et fournitures. Certains fournisseurs ont même haussé le prix des produits rares, obligeant la Chambre à déboursier davantage pour les biens et services et à consacrer plus de temps et de ressources pour pallier les retards et gérer la prestation inférieure de services. Ces difficultés ont conduit à un report de dépenses prévues pour la fin 2021-2022 à 2022-2023, dépenses qui ont été ajoutées aux dépenses de l'exercice en cours.

Passage à un milieu de travail hybride : La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence sur les activités de la Chambre en 2022-2023. Les activités reprennent lentement alors que les restrictions imposées par les autorités de santé publique sur les voyages et les rassemblements se sont progressivement allégées au cours de l'année. La Chambre s'est adaptée à une nouvelle façon de faire, notamment le travail hybride. Au cours des deux dernières années, la Chambre a beaucoup investi dans la connectivité et la sécurité des TI ainsi que dans les applications permettant la tenue de délibérations hybrides pour les députés, y compris une application de vote électronique. Les activités parlementaires à la Chambre et en comité se poursuivent dans un format hybride. On poursuit l'évaluation d'autres considérations concernant le modèle hybride et on s'attend à ce qu'elles aient des répercussions sur le fonctionnement et les coûts connexes. On devrait assister à un retour graduel au niveau d'activité d'avant la pandémie tout au long de l'exercice.

TRANSFORMATION OPÉRATIONNELLE

Équipe du service à la clientèle : La nouvelle Équipe du service à la clientèle a été créée le 1^{er} avril 2022 afin de centraliser les équipes des centres de service existants et d'établir une approche intégrée commune des processus et systèmes de service à la clientèle, pour ainsi offrir une expérience de service fluide aux députés, à leur personnel et aux employés de l'Administration.

Accessibilité : Le groupe de travail sur l'accessibilité, composé de représentants de chaque secteur administratif, a été créé pour coordonner la mise en œuvre de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et du *Règlement canadien sur l'accessibilité*. Le groupe de travail élaborera les plans et les processus nécessaires pour s'assurer que la Chambre respecte ses obligations législatives en matière d'accessibilité, et il veillera à leur mise en œuvre. Il veillera également à ce que l'accessibilité demeure une priorité pour les parlementaires et l'Administration de la Chambre.

Renforcement du soutien à la sécurité : La mise en œuvre des améliorations de la sécurité des députés, amorcée en 2020-2021, s'est poursuivie en 2022-2023.

Annexe – Renseignements supplémentaires

Tableau 4. Comparaison d'un exercice à l'autre des dépenses cumulatives par type et programme pour le trimestre se terminant le 30 juin

(en milliers de dollars)

	2022-2023 Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2022-2023 Financement au moyen du budget central**	2022-2023 Administration de la Chambre	2021-2022 Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2021-2022 Financement au moyen du budget central**	2021-2022 Administration de la Chambre
Salaires et avantages sociaux*	48 608	1 320	48 060	48 179	1 433	48 361
Cotisations — Comptes ARP et CRP	4 074	-	-	3 969	-	-
Transport et télécommunications	3 302	3 315	458	1 935	928	465
Services de publicité et d'impression	1 527	74	5	1 710	274	1
Services professionnels et spéciaux	806	460	2 000	791	280	2 040
Locations et licences	3 120	612	2 692	2 956	612	2 397
Réparations et entretien	131	96	2 411	19	243	1 000
Services publics, fournitures et approvisionnements	(19)	1 270	1 037	196	774	303
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	422	429	1 209	363	170	1 245
Paiements de transfert	297	-	25	128	-	23
Autres	124	204	117	105	92	116
Total des dépenses brutes	62 393	7 781	58 013	60 352	4 806	55 951
Moins les revenus affectés aux dépenses	(340)	(15)	(764)	(19)	(19)	(378)
Total des dépenses nettes	62 053	7 767	57 249	60 333	4 787	55 573

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

*L'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre sont incluses dans *Salaires et avantages sociaux*, dans la colonne *Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires*.

**Coûts (y compris la partie des RASE correspondante) engagés et gérés par l'Administration à l'appui des députés et des agents supérieurs de la Chambre.

Tableau 5. Changements aux dépenses et aux revenus d'un exercice à l'autre, par article courant

(en millions de dollars)

Type de dépenses	Description	Montant
Salaires et avantages sociaux	Augmentation des cotisations aux régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP).	0,1
Transport et télécommunications	Augmentation des frais de déplacement des députés alors que le niveau d'activité s'est accru sur la Colline du Parlement après la pandémie et de ceux des comités, associations parlementaires et échanges parlementaires à la suite de la levée des restrictions de santé publique liées à la COVID-19.	3,7
Services de publicité et d'impression	Baisse s'expliquant essentiellement par un recours moindre aux services d'impression externes.	(0,4)
Services professionnels et spéciaux	Augmentation s'expliquant essentiellement par les initiatives liées à la sécurité des députés.	0,2
Locations et licences	Augmentation nette, pour l'essentiel, des frais de licences liées à la VPLT.	0,5
Achat de services de réparation et d'entretien	Augmentation, pour l'essentiel, des coûts du renouvellement des licences liées à la VPLT.	1,4
Services publics, fournitures et approvisionnements	Augmentation, pour l'essentiel, du prix des aliments dans l'exploitation des Services de restauration et du prix des fournitures des services d'impression et de courrier destinés aux députés.	1,0
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	Augmentation essentiellement attribuable aux investissements dans les services de sécurité résidentielle destinés aux députés et les services informatiques destinés aux utilisateurs.	0,3
Paiements de transfert	Augmentation essentiellement attribuable aux associations parlementaires et à la contribution liée à la 65 ^e Conférence parlementaire du Commonwealth à Halifax.	0,2
Toutes autres dépenses	Hausse nette attribuable à d'autres changements mineurs en lien avec les activités quotidiennes.	0,1
Total des dépenses brutes		7,1
Moins les revenus affectés aux dépenses	Cela s'explique essentiellement par une hausse des revenus des Services de restauration et par une augmentation des redressements des associations parlementaires.	(0,7)
Augmentation totale des dépenses budgétaires nettes		6,4